

Qu'est ce qu'un Parc naturel régional (PNR)

Un projet écrit par le territoire pour le territoire

Un Parc naturel régional, c'est une Charte écrite et signée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire. Elle fixe pour 15 ans les objectifs et les leviers pour développer durablement un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa valeur patrimoniale et paysagère.

Chaque Parc a ses propres spécificités territoriales, ses caractéristiques paysagères et naturelles et son identité. Des missions précises viennent accompagner les projets du territoire :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager,
- l'aménagement du territoire,
- l'accueil, l'éducation et l'information,
- le développement économique et social,
- l'expérimentation et l'innovation.

Convaincre plutôt que contraindre

Un Parc naturel régional a pour vocation de protéger son patrimoine en faisant respecter les objectifs de la Charte écrite et signée par les acteurs du territoire.

CHIFFRES CLÉS DES PNR EN FRANCE EN 2019

- **54 PNR** dont 5 en Nouvelle-Aquitaine,
- Plus de **20 projets** de Parcs à l'étude,
- **9,1 millions** d'hectares de superficie,
- **15 %** du territoire français,
- plus de **4 millions d'habitants**,
- Plus de **4 400 communes**,
- **60 000 exploitations** agricoles,

Pays de Gâtine
Parthenay
www.gatine.org

46 bd Edgard Quinet
79200 Parthenay
05 49 64 25 49
pays-gatine.com

RÉGION Nouvelle-Aquitaine



PETIT FASCICULE ILLUSTRÉ POUR BIEN COMPRENDRE LE PROJET DE

PARC NATUREL RÉGIONAL de Gâtine poitevine



ON LA VOIT EN GÂTINE
La Chouette chevêche
« Athene noctua »



ON LA VOIT EN GÂTINE
La Rainette arboricole
« Hyla Arborea »

Pourquoi un Parc en Gâtine poitevine ?

La Gâtine est un territoire rural, une terre d'élevage, avec une identité géographique et culturelle forte... un espace remarquable de part ses milieux naturels diversifiés, encore préservés mais fragiles.

Fort de ce constat partagé, les élus du territoire ont une ambition : favoriser le développement économique et l'attractivité du territoire tout en préservant son cadre de vie.

Derrière le projet de Parc naturel régional il y a la volonté de donner une reconnaissance et une visibilité nationale à notre Gâtine poitevine. L'objectif est de permettre à chacun d'y rester et de bien y vivre, de combattre les fragilités du territoire en affirmant et en développant ses atouts.

En Gâtine, élus et partenaires ont compris depuis longtemps l'intérêt pour le territoire d'être labellisé Parc naturel régional.

Qui porte le projet ?

Ce sont les élus locaux qui sont à l'origine de l'idée de conduire la Gâtine poitevine vers un label de Parc. Dans la démarche, associations, élus, habitants se concertent pour préserver les atouts de leur territoire et lui donner un nouvel élan. Ensemble, ils vont écrire ce que peut être la Gâtine de demain, dans un cadre de vie et un environnement préservés.



ON LA VOIT EN GÂTINE
La vache Parthenaise



ON LA VOIT EN GÂTINE
Le Martin-pêcheur
« Alcedo atthis »



Le début de l'histoire

2016 Projet validé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

2017
2018 La mobilisation débute autour de ce projet avec les élus et acteurs locaux qui vont écrire ensemble une étude d'opportunité. L'objectif : convaincre l'État de la pertinence de la démarche.

2019 Avis d'opportunité donné par le Préfet de Région ! C'est un précieux sésame qui affirme la pertinence de créer un PNR sur le territoire et la motivation des acteurs. Il permet de passer à la seconde étape : l'écriture de la Charte.

La suite de l'histoire...



Diagnostique de territoire en concertation avec les acteurs locaux



AVIS DE L'ÉTAT



ÉCRITURE DU PROJET DE CHARTE

Enquête publique

EXAMEN FINAL DE L'ÉTAT

PROJET DE CHARTE FINALE

Consultation et adhésion des communes et communautés de communes à la Charte

Chaque grande étape fait l'objet d'une validation par les élus du Pays de Gâtine et par la Région Nouvelle-Aquitaine

L'Etat peut s'appuyer sur l'avis de deux instances : le Conseil National de la Protection de la Nature et la Fédération des Parc naturels régionaux de France.

LABELISATION PNR



ON LA VOIT EN GÂTINE
La rosalie des Alpes
« Rosalia alpina »



ON LA VOIT EN GÂTINE
Le Bruant jaune
« Emberiza citrinella »



Un territoire, ses habitants... et un projet de Parc !



Mathilde
Écolière

« Est-ce qu'il y aura des gardes et des barrières pour protéger le Parc ? »

Un PNR n'est ni une réserve sanctuarisée ni un parc d'attraction. C'est un territoire habité et tourné vers l'avenir. Il n'y aura pas de garde mais il pourra y avoir des animateurs pour sensibiliser gâtinais et visiteurs à la protection de l'environnement.

Le PNR risque de bloquer l'extension de mon entreprise ?

Les activités économiques et leur développement économique sont désirés et accompagnés dans un PNR avec l'objectif de dynamiser le territoire tout en respectant le patrimoine local qui participe à son attractivité.

Les constructions restent possibles, encadrées par les documents d'urbanisme.

Tom
Chef d'entreprise

« Le PNR ne s'occupera que de nature et biodiversité ? »

Les missions d'un PNR vont bien au delà des questions de l'environnement, l'objectif étant de permettre à chacun de bien vivre sur le territoire.

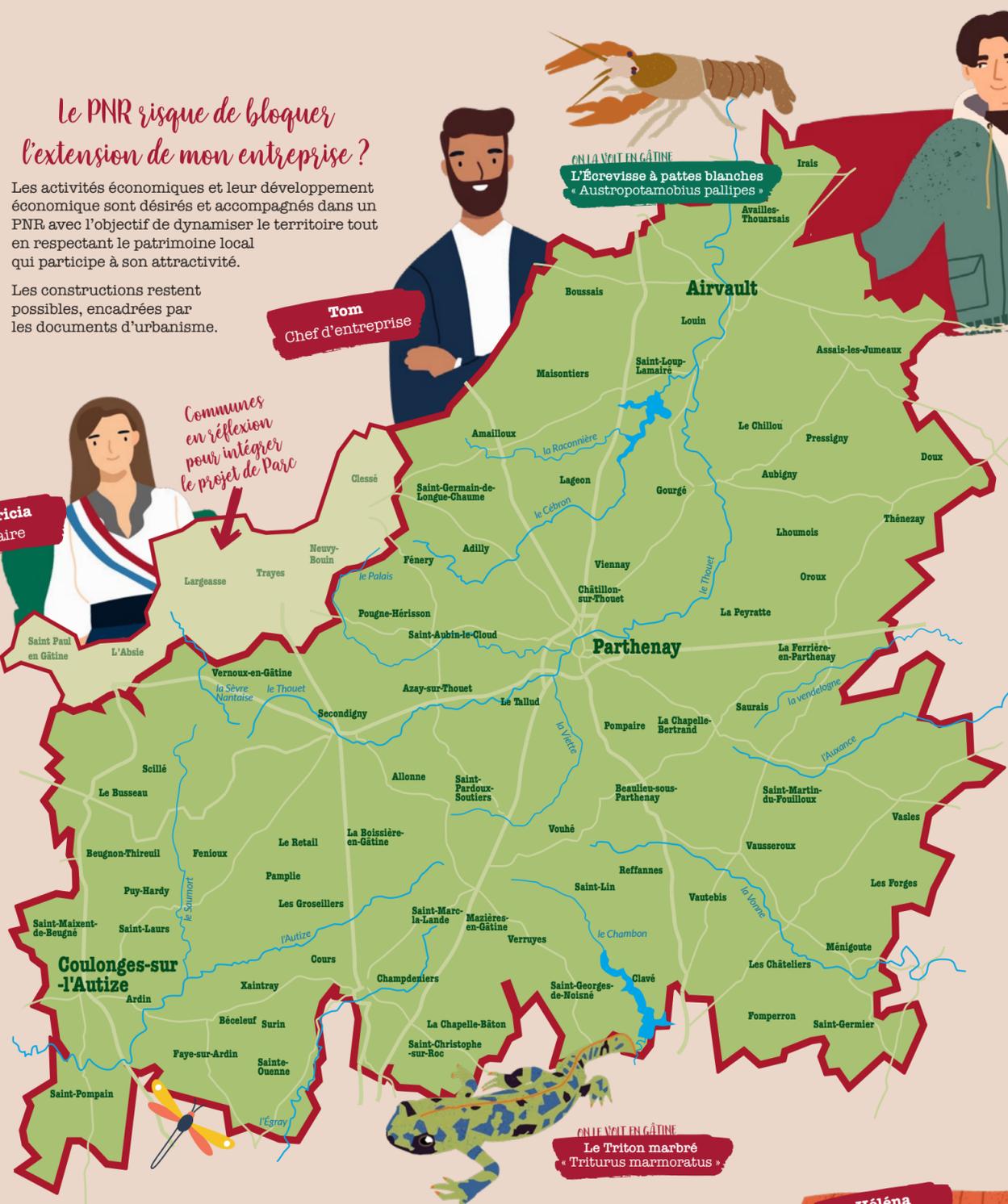
Alexandre
Président d'un centre socioculturel

Quelles relations entre le PNR et ma commune ?

Les élus seront associés à l'ensemble de la procédure d'écriture de la Charte à laquelle ils choisiront ensuite d'adhérer. Le rôle des élus est renforcé par le biais de la structure Parc qui apporte un soutien technique à leurs projets et permet la mobilisation de moyens financiers supplémentaires.

Patricia
Maire

Communes en réflexion pour intégrer le projet de Parc



« La chasse et la pêche vont être davantage réglementées avec le PNR ? »

Le PNR n'a pas vocation à interdire les activités de plein air ou de loisirs. Il viendra uniquement encadrer l'usage des véhicules à moteur dans les chemins et les espaces naturels.

Frédéric
Chasseur

« Le Syndicat du Parc, ce sera une nouvelle structure administrative avec des impôts supplémentaires ? »

Le Syndicat Mixte du PNR remplacera à termes le Pays de Gâtine, il sera composé en majorité des communes ainsi que de la Région et du Département.

Il n'y aura pas d'impôt supplémentaire pour les habitants ni de cotisation supplémentaire pour les communes.



Marylène
Retraitée

« Est-ce qu'on sera obligé de cultiver en bio ? »

L'enjeu du PNR en Gâtine sera de maintenir l'activité d'élevage pour préserver le bocage mais également de maintenir l'ensemble des activités économiques. Les actions du PNR favoriseront une agriculture durable et raisonnée mais il n'y aura aucune obligation ou contrainte sur les pratiques agricoles.



Christophe
Agriculteur

« Si le Parc n'a pas de pouvoir de sanction, comment peut-il protéger le patrimoine naturel ? »

Le PNR fait le choix de la concertation plutôt que de la sanction. Il peut par exemple réaliser des programmes d'actions spécifiques et exemplaires avec ses partenaires pour sensibiliser et faire évoluer les comportements et les pratiques.



Célestin
Visiteur

Est-ce que le Parc pourra soutenir les productions locales ?

Le PNR, dans la suite du Pays de Gâtine, portera les contrats et programmes à destination du développement des territoires ruraux. Par ailleurs, la « Marque Parc » met en avant des produits et services du territoire répondant à des référentiels spécifiques.



Hélène
Commerçante

les enjeux du Parc en Gâtine

- Le patrimoine bocager : l'élevage, les paysages et les milieux aquatiques
- L'identité culturelle et la diversité des acteurs culturels
- L'attractivité du territoire : bien vivre en Gâtine, économie locale et accès aux services

La Gâtine en chiffres...

66 173 habitants sur 78 communes dont 6 communes de plus de 2000 habitants

26,7 % de la superficie des Deux-Sèvres et 17,8 % des habitants

2 000 agriculteurs

75 % du territoire de Gâtine en surfaces agricoles

45 % des terres agricoles sont en prairies

63 % des ovins des Deux-Sèvres

48 % des vaches allaitantes du département

Près de 13 000 km de haies

Plus de 10 000 ha en zones humides

1 313 km de rivières

150 000 habitants desservis en eau potable grâce au territoire

6 242 entreprises dont 93% ont moins de 10 salariés

78% des communes ont au moins 1 commerce

43 monuments historiques classés et 53 inscrits